



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.4/2004/8  
10 mai 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Sous-Commission de la promotion et de  
la protection des droits de l'homme  
Groupe de travail sur les populations autochtones  
Vingt-deuxième session  
19-23 juillet 2004  
Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire

**QUESTIONS DIVERSES**

**ÉTAT DES FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES\***

**Fonds de contributions volontaires des Nations Unies  
pour les populations autochtones**

**Note du secrétariat**

La présente note contient les recommandations adoptées par le Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones à sa dix-septième session, tenue à Genève du 11 au 19 mars 2004, recommandations qui ont été approuvées le 22 avril 2004, au nom du Secrétaire général, par le Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme.

---

\* Les annexes III à VI sont distribuées dans la langue originale seulement.

### **Résumé**

La dix-septième session du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones s'est tenue à Genève du 11 au 19 mars 2004. À la session, les cinq membres du Conseil ont examiné un total de 547 demandes recevables, au regard des critères de sélection des bénéficiaires adoptés par l'Assemblée générale; ils ont approuvé en tout 106 subventions représentant un montant total d'environ 460 000 dollars É.-U. pour permettre à des représentants de communautés autochtones de participer à la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (New York, 10-21 mai 2004), à la vingt-deuxième session du Groupe de travail sur les populations autochtones (Genève, 19-23 juillet 2004) ou à la dixième session du Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Genève, 13-24 septembre 2004).

On trouvera en annexe la liste des bénéficiaires et les groupes autochtones qu'ils représentent ainsi qu'un tableau contenant les contributions versées et les contributions annoncées au Fonds.

### **Mandat du Fonds**

1. L'Assemblée générale, convaincue que la création d'un fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones constituerait un progrès important pour la promotion et la protection des droits de l'homme des populations autochtones à l'avenir, a créé le Fonds de contributions volontaires par sa résolution 40/131 du 13 décembre 1985. Le Fonds a pour objet d'aider des représentants de communautés autochtones et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail sur les populations autochtones en leur apportant une assistance financière, provenant de contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'autres entités privées ou publiques.

2. Le 21 décembre 1995, l'Assemblée générale a élargi le mandat du Fonds par sa résolution 50/156, en décidant que le Fonds servirait également à aider les représentants de collectivités locales et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail intersessions à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme créé par celle-ci dans sa résolution 1995/32, que le Conseil économique et social a faite sienne le 25 juillet 1995.

3. Dans sa résolution 56/140 en date du 19 décembre 2001, l'Assemblée générale a encore étendu le mandat du Fonds en décidant qu'il devrait également servir à aider des représentants de communautés et d'organisations autochtones à assister, en qualité d'observateurs, aux sessions de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Conformément à la résolution 2000/22 du Conseil portant création de l'Instance permanente en tant qu'organe subsidiaire du Conseil, cette instance est chargée d'examiner les questions autochtones relevant du mandat du Conseil en matière de développement économique et social, de culture, d'environnement, d'éducation, de santé et de droits de l'homme.

### **Mandat du Conseil d'administration**

4. Le mandat du Conseil d'administration du Fonds, défini par l'Assemblée générale, est de donner au Secrétaire général des avis sur la gestion du Fonds, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Le Conseil est composé de cinq membres ayant l'expérience voulue des questions touchant les populations autochtones et siégeant à titre individuel en tant qu'experts de l'Organisation des Nations Unies. Les membres du Conseil sont nommés par le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Président en exercice de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, pour un mandat renouvelable de trois ans. Un membre au moins du Conseil doit représenter une organisation de populations autochtones largement reconnue.

5. Les cinq membres du Conseil d'administration, qui ont été nommés par le Secrétaire général pour un mandat renouvelable de trois ans venant à terme le 31 décembre 2005, sont eux-mêmes des experts autochtones; il s'agit de M. Lars Anders Baer (Saame), M. Nadir Bekirov (Tatar de Crimée), M. Ahmed Mahiou (Amazigh), M. José Carlos Morales Morales (Brunca) et M<sup>me</sup> Victoria Tauli-Corpuz (Igorot).

## **Bénéficiaires**

6. Les critères régissant la sélection des bénéficiaires ont été établis par l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme ainsi que le Secrétaire général, conformément aux recommandations du Conseil d'administration du Fonds (voir l'annexe I).

## **Dix-septième session du Conseil d'administration**

7. La dix-septième session du Conseil d'administration a eu lieu au Palais Wilson, à Genève, du 11 au 19 mars 2004. Elle a été ouverte par le Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme, M. Bertrand Ramcharan. Dans sa déclaration d'ouverture, celui-ci a remercié les membres du Conseil d'administration de leur dévouement et de leur engagement à l'égard de la cause autochtone.

8. Le Conseil a tenu 14 séances privées. Il a examiné les renseignements rassemblés par son secrétariat au sujet de la mise en œuvre des recommandations adoptées à la seizième session et de la situation financière, notamment les nouvelles contributions versées et la liste des donateurs. Les contributions annoncées et versées à temps pour être prises en considération à la dix-septième session du Conseil figurent à l'annexe II. Le Conseil a examiné en tout 547 demandes recevables de subventions pour frais de voyage émanant de représentants d'organisations et de communautés autochtones qui souhaitent assister aux sessions de 2004 de l'Instance permanente, du Groupe de travail sur les populations autochtones et du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

9. Le premier jour de la session, le Conseil s'est entretenu avec le chef du Service de la recherche et du droit au développement et avec l'administration du Haut-Commissariat des faits nouveaux survenus dans le système des Nations Unies en ce qui concerne les fonds de contributions volontaires, dans le contexte du rapport du Secrétaire général intitulé «Renforcer l'ONU: un programme pour aller plus loin dans le changement» (A/57/387 et Corr.1). À ce sujet, le Conseil a été invité à apporter une contribution aux débats sur l'avenir des fonds.

10. Le Conseil a également été informé par le Service de la mobilisation des ressources de la politique du Haut-Commissariat en ce qui concerne la collecte de fonds et le chef de cabinet du Haut-Commissaire, M. Schwartz, a exposé la politique du Haut-Commissariat concernant l'Appel annuel. Le Conseil a été très satisfait de l'échange de renseignements et a recommandé que cette pratique soit reprise à la prochaine session.

## **Mise en œuvre des recommandations adoptées à la seizième session, en 2003**

11. Le Conseil a noté avec satisfaction que toutes les recommandations qu'il avait adoptées à sa seizième session avaient été dûment appliquées.

## **Examen des nouvelles demandes de subventions**

12. Conformément à la résolution 2003/29 de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, le secrétaire du Groupe de travail sur les populations autochtones a informé le Conseil d'administration des faits nouveaux les plus récents concernant les travaux du Groupe de travail et a indiqué notamment le thème principal retenu pour 2004:

«Les peuples autochtones et la résolution des conflits». Le secrétaire du Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration a lui aussi rendu compte des faits les plus récents concernant ce groupe. Les membres du Conseil d'administration ont grandement apprécié les deux exposés et ont tenu compte des éléments qui leur avaient été présentés pour sélectionner les bénéficiaires.

13. Le Conseil d'administration a examiné la situation financière du Fonds et la liste des contributions versées depuis la seizième session par les donateurs réguliers et les nouveaux donateurs, ainsi que le solde des comptes. Après déduction des provisions obligatoires pour couvrir les dépenses d'appui au programme (13 %) et la réserve de trésorerie (15 %) conformément au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, un montant de 533 852 dollars É.-U. pouvait être utilisé.

14. Le Conseil d'administration a examiné:

a) Un total de 266 demandes recevables d'indemnités pour frais de voyage et de subsistance pour permettre à des représentants d'organisations autochtones d'assister à la vingt-deuxième session du Groupe de travail sur les populations autochtones, qui se tiendra à Genève du 19 au 23 juillet 2004;

b) Un total de 246 demandes recevables d'indemnités pour frais de voyage et de subsistance pour permettre à des représentants d'organisations autochtones d'assister à la troisième session de l'Instance permanente, qui se tiendra à New York du 10 au 21 mai 2004;

c) Un total de 135 demandes recevables d'indemnités pour frais de voyage et de subsistance pour permettre à des représentants d'organisations autochtones d'assister à la dixième session du Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration, qui se tiendra à Genève du 13 au 24 septembre 2004.

### **Recommandations concernant les subventions**

15. Après avoir examiné les demandes en fonction des critères de sélection établis par l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme et le Secrétaire général sur recommandation du Conseil d'administration, le Conseil a recommandé au Secrétaire général d'approuver l'octroi:

a) De 47 subventions, d'un montant total d'environ 154 212 dollars É.-U. pour permettre à des représentants de communautés et d'organisations autochtones de participer à la session du Groupe de travail sur les populations autochtones (voir annexe III);

b) De 46 subventions, d'un montant total d'environ 249 700 dollars É.-U., pour permettre à des représentants de communautés et d'organisations autochtones de participer à la session de l'Instance permanente (voir annexe IV);

c) De 13 subventions, d'un montant total d'environ 56 316 dollars É.-U. pour permettre à des représentants de communautés et d'organisations autochtones de participer à la session du Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration (voir annexe V).

16. Étant donné que plusieurs gouvernements avaient annoncé des contributions qui devaient être versées au Fonds dans les semaines à venir, le Conseil a décidé de retenir quatre autres

bénéficiaires possibles qui pourraient assister à la session du Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration, pour un montant total d'environ 15 128 dollars des États-Unis. Les bénéficiaires seront informés dès que les nouvelles contributions auront été versées (voir annexe VI).

17. Le Conseil a fait ses recommandations, en se fondant sur les estimations officielles du coût des voyages données par le service des voyages de l'administration du Haut-Commissariat.

18. Pour sélectionner les bénéficiaires, le Conseil s'est efforcé d'assurer autant que possible une représentation équilibrée des zones géographiques, des sexes et des âges.

19. La sélection s'est faite sur la base des demandes recevables qui avaient été envoyées. Le Conseil a constaté avec préoccupation que quelques demandes seulement provenaient de certaines régions alors qu'un grand nombre de demandes étaient parvenues d'autres pays et communautés.

### **Recommandations concernant l'Instance permanente**

20. Le Conseil a recommandé de relever à 200 dollars par jour l'indemnité de subsistance accordée aux bénéficiaires des subventions pour se rendre à New York assister à la session de l'Instance permanente sur les questions autochtones.

21. Le Conseil s'est félicité de ce que, à la suite de la déclaration faite par le Président à la deuxième session de l'Instance, plusieurs participants, notamment des donateurs, aient fait part de leur intérêt pour les activités du Fonds.

22. Le Conseil a accueilli avec une vive satisfaction le rapport du secrétariat sur l'assistance fournie aux bénéficiaires de subventions de voyage afin de participer à la deuxième session de l'Instance permanente et a recommandé qu'un rapport du même type soit établi en ce qui concerne la troisième session. Cette initiative visant à promouvoir les activités du Fonds s'est traduite par une prise de conscience accrue, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, de son rôle et de son importance.

23. Le Conseil a recommandé au Bureau de l'Instance permanente à sa troisième session d'inviter la Présidente ou un autre membre du Conseil ou du secrétariat du Conseil et du Fonds qui se trouverait à New York pendant la session à présenter la note du secrétariat sur l'accomplissement du mandat confié au Fonds par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/140 de décembre 2001. Il a recommandé de veiller à allouer des ressources financières suffisantes à cette fin, conformément à son plan de dépenses approuvé pour 2004.

24. Le Conseil a recommandé que la Présidente et d'autres membres du Conseil se trouvant à New York rencontrent les membres de l'Instance permanente au cours de sa troisième session pour un échange d'informations.

25. Le Conseil a recommandé l'organisation d'une réunion entre les membres du Bureau et les donateurs au cours de la troisième session de l'Instance permanente.

### **Autres recommandations**

26. Le Conseil a recommandé que le secrétariat organise à nouveau des réunions d'information sur le Fonds à l'intention des représentants autochtones, pendant les prochaines sessions des groupes de travail et de l'Instance permanente.

27. Le Conseil a recommandé que ceux de ses membres qui assisteront à la prochaine session du Groupe de travail sur les populations autochtones et le secrétariat rencontrent des membres des divers groupes autochtones régionaux, notamment le groupe africain, pour étudier les moyens de diffuser une information concernant le Fonds auprès des communautés et des pays qui n'ont pas encore fait appel au Fonds et qui n'ont pas accès à une information sur les groupes de travail et l'Instance permanente.

28. Le Conseil a recommandé au Bureau du Groupe de travail sur les populations autochtones d'inviter de nouveau, à sa session de 2004, la Présidente ou tout autre membre du Conseil qui se trouverait à Genève pendant la session, ou un membre du secrétariat du Conseil et du Fonds, à présenter le rapport du Secrétaire général sur le Fonds. Le Conseil a recommandé au Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration de faire de même.

29. Les membres du Conseil sont convenus de s'employer activement à faire diffuser les formulaires de demande du Fonds aussi largement que possible, en particulier dans les régions qui ont été jusqu'ici sous-représentées.

30. Le Conseil a encouragé la participation d'organisations autochtones transfrontières ainsi que les partenariats entre communautés autochtones, y compris provenant de différentes régions.

### **Nouvelles directives**

31. Le Conseil a souligné que quand ils acceptent les conditions dont est assortie la subvention, les bénéficiaires s'engagent à participer intégralement à la session du groupe de travail ou de l'Instance permanente. S'ils ne le font pas les recommandations de subvention à venir s'en trouveraient compromises.

32. Le Conseil a souligné que les bénéficiaires de subventions devraient faire à leurs communautés un rapport sur leur participation afin de garantir que la communauté en tire également parti. À ce sujet, le Conseil a adopté une nouvelle directive par laquelle chaque bénéficiaire sera prié, dans le cadre de son obligation de faire rapport au Fonds, d'indiquer les activités organisées comme suite à sa participation quand il est retourné dans sa communauté et sur sa participation au groupe de travail ou à l'Instance permanente. Un rapport contenant des rubriques types a été établi et sera distribué aux bénéficiaires.

### **Plan de dépenses pour 2005**

33. Le Conseil a révisé et approuvé le plan de dépenses du Fonds pour 2005; les dépenses envisagées s'élèvent à 777 000 dollars des États-Unis.

34. Le Conseil s'est déclaré préoccupé de constater une grande différence entre le plan de dépenses qu'il a approuvé et les chiffres qui apparaissaient dans l'Appel annuel du

Haut-Commissariat pour 2004. Il espère que le plan de dépenses qu'il a établi pour 2005 sera reflété correctement dans le prochain Appel.

### **Collecte de fonds**

35. Le Conseil a tenu sa réunion annuelle avec les donateurs, l'Algérie, l'Allemagne, la Bolivie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, le Guatemala, la Jamahiriya arabe libyenne, les Pays-Bas, la Turquie et l'Union africaine. Il a remercié les donateurs de leurs versements et de leurs annonces. À ce sujet le représentant de l'Algérie a fait savoir que son gouvernement apporterait une contribution de 5 000 dollars des États-Unis pour 2004.

36. Le Conseil a recommandé au Bureau de la Commission des droits de l'homme d'inviter de nouveau à sa prochaine session, en 2005, la Présidente ou tout autre membre du Conseil qui pourrait se trouver à Genève pendant la session de la Commission, afin de présenter le rapport du Secrétaire général sur les travaux de la dix-huitième session du Conseil et sur les activités et les besoins du Fonds ainsi que pour lancer un appel en faveur de nouvelles contributions.

### **Orientation future du Fonds**

37. Les membres du Conseil ont également examiné l'orientation future du Fonds compte tenu des renseignements donnés par le secrétariat. Ils ont pris note des changements dans la gestion, de la création d'une équipe spéciale pour les fonds d'affectation spéciale de l'ONU comme suite au programme de réforme du Secrétaire général et de l'importance accrue qui sera donnée à l'évaluation des résultats. Le Conseil a également pris note de l'examen des mécanismes des Nations Unies concernant les questions autochtones ainsi que de la fin de la Décennie internationale des populations autochtones.

38. Les membres du Conseil ont souligné le rôle fondamental du Fonds et du Conseil, en tant qu'organe indépendant de l'ONU qui offre une assistance directe aux peuples autochtones et leur permet de participer aux travaux des Nations Unies. Ils ont relevé que maintenant tous les membres du Conseil étaient eux-mêmes des représentants autochtones.

39. Les membres du Conseil ont débattu de la possibilité d'étendre le mandat du Fonds de façon à financer les frais de voyage mais aussi des projets dans l'intérêt des peuples autochtones.

40. Les membres du Conseil ont affirmé leur engagement à l'égard du Fonds et ont demandé que toute proposition de modification soit examinée avec eux. Les membres du Conseil ont souligné que dans le contexte de ces débats la priorité devait toujours être les intérêts des peuples autochtones.

### **Dates de la dix-huitième session et ordre du jour provisoire**

41. Le Conseil d'administration a examiné et approuvé l'ordre du jour provisoire pour sa dix-huitième session. Comme le secrétariat devra être en mesure d'analyser les demandes de subventions pour assister à la quatrième session de l'Instance permanente reçues avant la date limite du 1<sup>er</sup> octobre 2004, le Conseil a estimé que sa session annuelle de cinq jours devrait se tenir du 21 au 25 février 2005 afin qu'il puisse lui-même examiner toutes les demandes recevables en temps voulu. Dans ce contexte, le Conseil d'administration engage instamment les donateurs à apporter leurs contributions avant cette date.



## **Annexe I**

### **CRITÈRES DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES**

**1. Aux termes de la résolution 40/131 de l'Assemblée générale, seuls bénéficieront de l'assistance du Fonds les représentants des communautés autochtones et des organisations de populations autochtones:**

- a) Qui sont considérés comme tels par le Conseil d'administration;
- b) Qui ne seraient pas, de l'avis du Conseil d'administration, en mesure d'assister aux sessions des groupes de travail ou de l'Instance permanente sans l'aide du Fonds;
- c) Qui seraient en mesure de contribuer à faire mieux connaître aux groupes de travail ou à l'Instance permanente les problèmes touchant les populations autochtones et qui permettraient d'assurer une large représentation géographique.

**2. En outre, le Secrétaire général a approuvé les critères suivants sur la recommandation du Conseil d'administration:**

- a) La subvention de voyage est accordée par le secrétariat à titre individuel. Une organisation ou un représentant ne peuvent demander qu'un autre bénéficiaire se substitue à eux sauf en cas de circonstances exceptionnelles, lorsque les délais le permettent et que le secrétariat a donné son accord;
- b) Les représentants et les organisations demandant une subvention doivent être des autochtones;
- c) Le Conseil d'administration n'examine pas la demande des candidats qui ne présentent pas une lettre d'appui signée par un dirigeant de leur organisation autochtone. Le Conseil n'examine pas les lettres signées par le candidat lui-même;
- d) Le Conseil d'administration n'examine la demande que de deux candidats par organisation;
- e) Les candidats sont priés de présenter les formulaires de demande et les lettres de recommandation dans l'une des langues de travail du secrétariat du Conseil d'administration (anglais, espagnol ou français); les demandes présentées dans d'autres langues ne seront pas examinées;
- f) Le Conseil d'administration choisit tant des représentants qui n'ont jamais participé à une session d'un groupe de travail ou de l'Instance que des représentants qui y ont déjà participé et seraient en mesure d'acquérir une compétence spécialisée et de renforcer le noyau de participants à un groupe de travail ou à l'Instance;
- g) Le Conseil d'administration encourage les communautés autochtones et les organisations de populations autochtones à prendre en considération l'équilibre entre les sexes et, si possible, à proposer la candidature d'une femme et d'un homme;

h) Le Conseil d'administration encourage les communautés autochtones et les organisations de populations autochtones à envisager de proposer de jeunes candidats;

i) Le Conseil d'administration encourage les anciens bénéficiaires du Programme de bourses en faveur des autochtones du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à demander des subventions pour représenter leur communauté ou organisation aux sessions des groupes de travail ou de l'Instance en envoyant des formulaires de demande dûment remplis et en répondant à tous les critères de sélection;

j) Les candidats sont priés d'indiquer les responsabilités qui leur reviennent dans leur organisation ou communauté;

k) Les candidats souhaitant participer à la session du Groupe de travail sur les populations autochtones sont priés de faire porter leurs déclarations sur le thème spécifique choisi pour la session;

l) La recommandation du Conseil en faveur de la participation d'un candidat à une session de l'Instance permanente n'exclut pas une autre recommandation en faveur de sa participation aux groupes de travail et vice-versa;

m) Le Conseil a confirmé qu'il continuera à donner la priorité aux candidats vivant dans leur propre communauté sur ceux qui vivent à l'étranger.

### **3. Pour le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones uniquement:**

En vertu de la résolution 1995/32 de la Commission des droits de l'homme, seules pourront participer aux travaux des groupes de travail de la Commission des droits de l'homme les organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ou autorisées à le faire par le Comité chargé des organisations non gouvernementales du Conseil.

### **4. Pour l'Instance permanente sur les questions autochtones uniquement:**

Conformément à la résolution 2000/22 du Conseil, «... les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil peuvent participer en qualité d'observateurs; les organisations des populations autochtones peuvent également participer en qualité d'observateurs selon les modalités qui ont été retenues au Groupe de travail de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme sur les populations autochtones».

Aux termes de cette résolution, l'Instance permanente est chargée d'examiner les questions autochtones relevant du mandat du Conseil en matière de développement économique et social, de culture, d'environnement, d'éducation, de santé et de droits de l'homme. Les candidats doivent donc se référer à ces questions dans leurs déclarations.

**Annexe II**

**FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR  
LES POPULATIONS AUTOCHTONES**

**A. Contributions disponibles pour la dix-septième session  
du conseil d'administration (mars/avril 2004)<sup>a</sup>**

<b>Pays – ONG – Particulier</b>	<b>Montant (\$ E.-U.)</b>	<b>Versé le</b>	<b>New York</b>	<b>Genève</b>
Chili	1 000	31 juillet 2003	x	
Canada	11 044	16 mars 2004	x	
Danemark	42 121 48 999	22 avril 2003 11 mars 2004		x x
Estonie	11 816	30 décembre 2003		x
Grèce	6 500	1 <sup>er</sup> août 2003		x
Guatemala	10 004	14 juillet 2003		x
Saint-Siège	1 000	4 décembre 2003		x
Israël	5 000	23 octobre 2003		x
Norvège	49 168	2 mai 2003		x
M. Yorio Shiokawa	146	27 mars 2003		x
M. Sachiko Hotta	146	27 mars 2003		x
Membres de l' Aichi International Connecting Conference for Human Rights, Japon	128	27 mars 2003		x
<b>Total: \$ E.-U. 187 072</b>				

**B. Contributions annoncées**

<b>Pays</b>	<b>Montant (\$ E.-U.)</b>	<b>Annonce faite à NY/GE</b>	<b>Monnaie locale</b>	<b>Annonce faite le</b>
Bolivie	1 000	NY		2-3 novembre 1999 <sup>b</sup>
Chili	5 000	NY		7-8 novembre 2001 <sup>c</sup>
Venezuela	5 000 5 000	NY NY		7 novembre 2001 5 novembre 2002 <sup>d</sup>
<b>Total: \$ E.-U. 16 000</b>				

<sup>a</sup> D'après le reçu officiel disponible au Haut-Commissariat.

<sup>b</sup> Annonce faite lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement en 1999 à New York.

<sup>c</sup> Annonce faite lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement en 2001 à New York.

<sup>d</sup> Annonce faite lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement en 2002 à New York.

**Annexe III**

**BENEFICIARIES TO ATTEND THE TWENTY-SECOND SESSION  
OF THE WORKING GROUP ON INDIGENOUS POPULATIONS  
(Geneva, 19-23 July 2004)**

**A. List of beneficiaries**

<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Hassen Marmouri (m)	Association Taralift	Touareg	Djanet, Algeria
Emmanuel Nengo (m)	Unissons-nous pour la Promotion des Batwa (UNIPROBA)	Batwa	Bujumbura, Burundi
Honoré Nzol Bissack (m)	Organisation d'Appui aux Initiatives de Développement et Environnement (OAPIDE)	Pygmy, Baka	Abong-Mbang, Cameroon
Rahamatu Mallam Sali (f)	Mbororo Social and Cultural Development Association of Cameroon	Mbororo	Bamenda, Cameroon
Amadou Souaibou (m)	Federation Nationale des Eleveurs Mbororo de Centre Afrique	Mbororo	Bangui, Central African Republic
Pacifique Mukumba Iumbisho (m)	Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables (CAMV)	Pygmy	Sud Kivu, Democratic Republic of the Congo
Julie Nsolo Djelo (f)	Centre de Formation de Watshi, femmes rurales et développement	Pygmy	Kinshasa, Democratic Republic of the Congo
Mwendelapinzi Mazambi (f)	Action chrétienne pour la promotion des défavorisés (ACPROD)	Pygmy	Bukavu, Democratic Republic of the Congo
Kirwa Cherviyot (m)	Cherangany Indigenous Minority Group	Cherangany	Ravine, Kenya
Beatrice Jemaiyo (f)	Nandi Women for Peace and Development	Nandi	Eldoret, Kenya
Mariétou Diallo (f)	Tin Hinan-Mali	Touareg	Bamako, Mali
Khadija Boujid (f)	Association TAWESSNA pour la culture et le sport	Amazigh	Adadir, Morocco

<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Victoria Geingos (f)	Working Group of Indigenous Minorities in South Africa (WIMSA)	Maillom	Windhoek, Namibia
Hannatou Waiza Soumaila (f)	Rayouwan-Mata	Sonrai	Tchirozérine, Niger
Mariama Garba (f)	ONG Aghirin'man	Touareg	Arlit, Niger
Christopher Siara Laisser (m)	Olaji Lo Larusa	Larusa	Arusha, Tanzania
Kossi Peter (m)	Association de Lutte pour la Santé et le Développement (ALSD) Affoya	Fon-Mahi/ Mahinou	Lomé, Togo
Darlington Lorika (m)	Action for Development of Local Communities (ADOL)	Northern Ugandan indigenous peoples	Kampala, Uganda
Doreen Spence (f)	Canadian Indigenous Women's Resource Institute	Canadian indigenous peoples	Calgary, Canada
Malcolm Benally (m)	Forest Lake Chapter Community	Navajo	Pinon, United States of America
Abelino César Palacios (m)	Comunidad indígena del pueblo Kolla de Tinkunaku	Kolla	Buenos Aires, Argentina
Esau Saúl Carayury Parangava (m)	Capitanía Guaraní Zona Cruz	Guaraní	Santa Cruz, Bolivia
José Blas Nain Perez (m)	Aukiñ Wallmapu Ngulam - Consejo de Todas Las Tierras Mapuche	Mapuche	Temuco, Chile
Luzmila Amaya Curvelo (f)	Akuaipa Waimakat	Wayuu	La Guajira, Colombia
Manuel Bosco Antonish Wampash (m)	Asociación de Centros Shuar de Limón	Shuar	Morona Santiago, Ecuador
Yolanda Teran (f)	Consejo Nacional de Mujeres Indígenas del Ecuador	Kichwa	Quito, Ecuador
Dominga Vino Gomez (f)	Asociación de Agro-ecoturismo Indígena AGROETOURS	Grupo Maya Kaqchikel	Chimaltenango, Guatemala
Graciela Granuell Wood (f)	Asociación Lakiatara	Miskitu	Tegucigalpa, Honduras
Marcelino Díaz de Jesús (m)	Consejo de Pueblos Nahuas del Alto Balsas (CPNAB)	Nahuas	Guerrero, Mexico

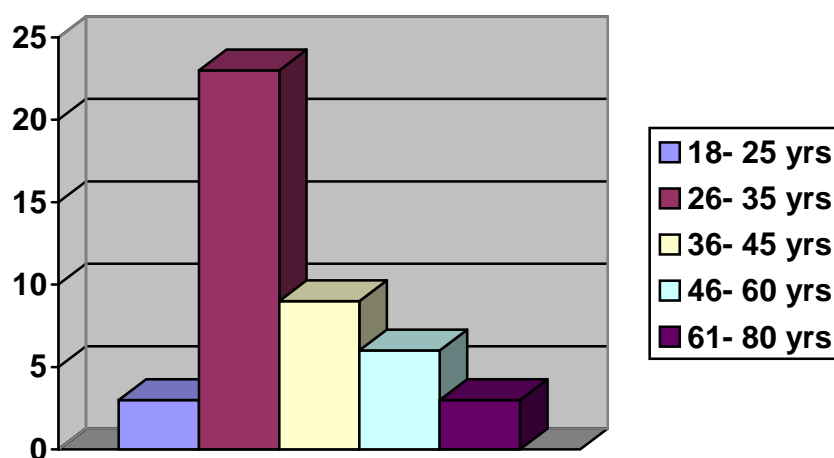
<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Isaías Chapay Miguel (m)	Federación de Comunidades Nativas Campa Ashaninka (FECONACA)	Ashaninka	Satipo, Peru
Jimai Montiel Calles (m)	Fundación Intercultural Alitasia. Comunidad Alitasia. Guajira Venezolana	Wayuu	Maracaibo, Venezuela
Paddy Neowarra (m)	Ngarinyin Aboriginal Corporation	Ngarinyin	Derby, Australia
Udvasan Chakma (m)	Chittagong Hill Tracts Hill Students' Council (PCP)	Jumma	Dhaka, Bangladesh
Virginius Xaxa (m)	Society for Education, Training and Development	Oraon, Munda and Kharia	New Delhi, India
Pancha Narzary (f)	St. John's Mission, Bijni	Bodo	Bijni, Assam, India
Tamara Tahalele (f)	Murkele Organisation	Alifuru	Jakarta, Indonesia
Johnny Kiev Dullah (m)	Sarawak Community Cooperation Institute	Dayak people (Ibans)	Sarawak, Malaysia
Shankar Limbu (m)	Lawyer's Association for Human Rights of Nepalese Indigenous People (LAHURNIP)	Limbo	Kathmandu, Nepal
Bala Chandra Rai (f)	Kirant Chamling Rai Language and Culture Development Central Committee	Kirat Chamling	Kathmandu, Nepal
Hmejezié Thihmana (m)	Conseil national pour les droits du peuple autochtone (CNDPA)	Kanak	We Lifou, New Caledonia
Winstone Te Hati Pakaroa Ponika (m)	Tuhoe Tuawhenua Land Trust	Tuhoe Nation (Maori)	Rotorua, New Zealand
Nelofer Rafiq (f)	Indigenous People Survival Program (IPSP)	Kalash Community of Birir, Bombourait and Ramboor	Peshawar, Pakistan
Windel Bolinget (m)	Cordillera Peoples Alliance	Igorot	Baquoio City, Philippines
Kamila Shermatova (f)	Istok	Kumandin	Biysk, Russian Federation
Lev Nerbyshv (m)	Association of the Khakas Tribes	Khakas	Abakan, Russian Federation
Irina Shafrannik (f)	Kolta Kup	Selkup	Tomsk, Russian

Name of representative	Organization	Indigenous population represented	City/State
			Federation
Arsen Ashikov (m)	Foundation for Research and Support of Indigenous Peoples of Crimea	Crimean Tatars	Simferopol, Ukraine

### B. Geographical and gender distribution of the beneficiaries

	Total	Female	Male
Africa	18	9	9
America	13	5	8
Asia-Pacific	12	4	8
Europe-Artic	4	2	2
Grand total	47	20	27

### C. Distribution of beneficiaries by age group



## Annex IV

**BENEFICIARIES TO ATTEND THE THIRD SESSION OF  
THE PERMANENT FORUM ON INDIGENOUS ISSUES  
(New York, 10-21 May 2004)**

## A. List of beneficiaries

<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Mohammed Beddiaf (m)	Association Socioculturelle `Tagazt Djanet	Touareg	Djanet, Algeria
Mohamed Si Belkacem (m)	Association Culturelle ILES UMAZIGH	Amazigh	Tizi Ouzou, Algeria
Ai Shatu Ali (f)	Mbororo Social Cultural and Development Association	Mbororo pastoralists	Bamenda, Cameroon
Micheline Mbathas (f)	Amicale pour la Promotion Communautaire (APC)	Pygmies	Bangui, Central African Republic
Timani Musanga (f)	Action Chrétienne pour la Promotion des Défavorisées (ACPROD)	Pygmies Bambuti, Batwa	Bukavu, Democratic Republic of the Congo
Daniel Mpoiko Kobei (m)	Ogiek Peoples Development Program (OPDP)	Ogiek	Nairobi, Kenya
Mary Nasieku (f)	Ogiek Rural Integral Projects (ORIP)	Ogiek	Narok, Kenya
Fatima Mourd (f)	Association Tamaynut	Amazigh	Rabat, Morocco
Sada Albachir (f)	Association TUNFA	Touareg	Agadez, Niger
Moussa Idiwane (m)	Toufat	Touareg	Niamey, Niger
Tsaro Carter Biragbara (m)	Ogoni Volunteer Indigenous humanitarian Organisation (OVIHO)	Ogoni	Khana Local Government, Nigeria
Juvéna! Sebishwi (m)	Communauté des Autochtones Rwandais (CAURWA)	Batwa	Kigali, Rwanda
Thembile Smuts (m)	Saartjie Baartman Indigenous Medicine	Chainouqua	Cape Town, South Africa
Susan Joseph Oduho (f)	Concern Women Action for Peace - Sudan	Lotuho	Ikotos, Sudan
Sossa Laurent Akouete (m)	Association pour la promotion des groupements agricoles (APGA)	Kpélé Govié	Lomé, Togo
Christina Commonda (f)	Wampum International	Algonquin Nation	Quebec, Canada



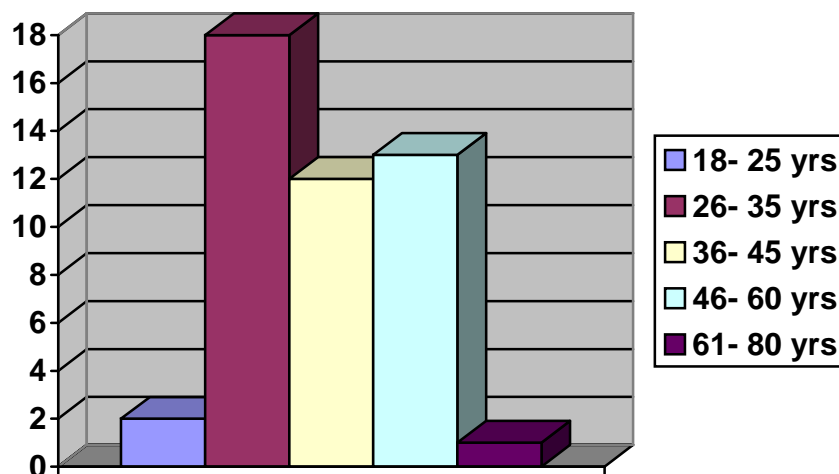
<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Luukia Archer (f)	Na Koa Ikaika o Ka Lahui Hawaii	Indigenous people in Hawaii	Hawaii, United States of America
Natalia Silvina Sarapura (f)	Consejo de organizaciones aborígenes de Jujuy "COAJ"	Kolla, Atacama, Quchua, Ocloya, Guarani and Omacuaca	Provincia de Jujuy, Argentina
Flora Uscamayta Alaña (f)	Organización de la Nación Aymara - ONA - sección Bolivia	Aymara	La Paz, Bolivia
Teodora de Souza (f)	Indigenous Movement Educational Organization (Awaete Kaiwa Guarani Ipo)	Guarani Kaiwa	Mato Grosso, Brazil
Erity Teave Hey (f)	107 Parlamento Rapa Nui (Marae Ote Unahi Renga)	Rapa Nui	Rapa Nui, Chile
Miguel Antonio Valbuena Guariyu (m)	Asociación para la divulgación, promoción y defensa de los derechos humanos e indígenas de los territorios y asentamientos Wayuu de la Guajira.	Wayuu	La Guajira, Colombia
Monica Patricia Chuji Gualinga (f)	Comunidad Sarayacu	Community Sarayacu	Quito, Ecuador
Raul Clemente Ilaquiche Licta (m)	Confederación de pueblos de la nacionalidad Kichwa del Ecuador (ECUARUNARI)	Indigenous peoples in the Andean part of Ecuador	Quito, Ecuador
Rubén Ortiz (m)	Programa de desarrollo economico y social de la mujer "Kichin Konojel"	Kaqchikel	Chimaltenango, Guatemala
Evenecer Valeska Calderón Withol (f)	Asociación Lakiatara/Buamna	Mismitos, Tawahkas, Pech, Garifunas, Mestizos.	La Moskitia, Honduras
Josefino Martinez Hernandez (m)	Comité de solidaridad trique en el área metropolitana A.C.	Indigenous peoples of various communities	Oaxaca, Mexico
Nelson De Leon Kantule (m)	Asociación Napguana	Kuna	Ciudad de Panama, Panama
Tarcila Rivera Zea (f)	CHIRAPAQ Centro de culturas indígenas del Perú	Quechua	Lima, Peru

<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Jayariyu Farias Montiel (f)	Fundación Wayumaiki-Pueblo Wayuu	Wayuu	Maracaibo, Venezuela
Les Malezer (m)	Foundation for Aboriginal and Islander Research Action (FAIRA)	Gubbi Gubbi	Queensland, Australia
Ýrinal Kanti (m)	Parbatya Chattagram Jana Samhati Samiti (PCJSS)	Jumma	Chittagong Hill Tracts, Bangladesh
Liton Bom (m)	Chin Human Rights Organization	Chin	Bandarban, Bangladesh
Atina Gangmei (f)	Zeliangrong Women's Union (ZWU)	Rongmei	Nagaland, India
Ramdayal Munda (m)	Indian Confederation of Indigenous and Tribal Peoples (ICITP)	500 indigenous and tribal communities spread over the 7 tribal zones of the country	New Delhi, India
Caroline Wahlang (f)	Meghalaya Peoples Human Rights Council (MPHRC)	Khasi	Meghalaya, India
Bahaludin (m)	Institution for Development of Rural People (IDRAP)	Kulisusu People	Kendari, Indonesia
Evilita Lusiana Jantewo (f)	Yayasan Konsultasi Pendidikan Masyarakat Papua	West Papua Indigenous	Papua, Indonesia
Bujang Bolhi (m)	Panggau (Borneo Indigenous and Peasant Movement Malaysia)	Kayak Bidayuh	Sarawak, Malaysia
Chandra Singh Rai (m)	Association of Nepalese Indigenous/Nationalities Journalists (ANIJ)	Kirat Kulung	Kathmandu, Nepal
Anthony Sinclair (m)	Te Kawau Maro	Maori	Auckland, New Zealand
Joan Carling (f)	Cordillera Peoples Alliance	Igorot	Baguio City, Philippines
Jannie Lasimbang (f)	Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP)	Asia Indigenous Peoples	Chiang Mai, Thailand
Nadejda Petchenina (f)	Regional Public Organization - Association of the Shor People	Shor	Kemerovo, Russian Federation
Yegor Bekrenev (m)	Association of the Shor People	Shor	Myski town, Russian Federation
Remzi Il'yasov (m)	Mejlis Crimean Tatar People	Crimean Tatar	Simferopol, Ukraine

**B. Geographical and gender distribution of the beneficiaries**

	<b>Total</b>	<b>Female</b>	<b>Male</b>
Africa	15	7	8
America	15	11	4
Asia-Pacific	13	5	8
Europe-Arctic	3	1	2
Grand total	46	24	22

**C. Distribution of beneficiaries by age group**



## Annex V

**BENEFICIARIES TO ATTEND THE TENTH SESSION OF THE WORKING  
GROUP ON THE DRAFT UNITED NATIONS DECLARATION OF THE  
RIGHTS OF INDIGENOUS PEOPLES  
(Geneva, 13-24 September 2004)**

## A. List of beneficiaries

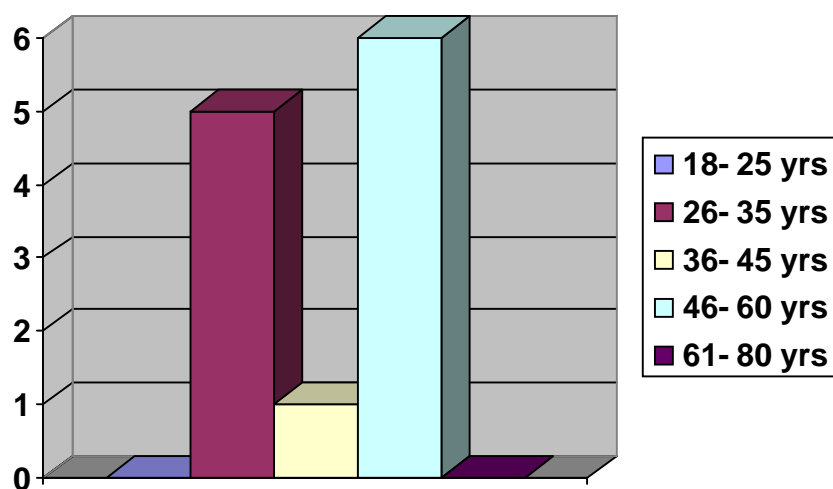
<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Saoudata Aboubacrine (f)	Tamaynut - ANCAP - Tin Hinan	Touareg	Ouagadougou, Burkina Faso
Vital Bambanze (m)	Unissons-nous pour la promotion des Batwa (UNIPROBA)/ANCAP	Batwa	Bujumbura, Burundi
Abdallah Hitous (m)	Tamaynut ANCAP	Amazigh	Rabat, Morocco
Brooklin Rivera (m)	Indian Law Resource Center/ YATAMA	Miskita	Managua, Nicaragua
Sebastiao Manchineri (m)	Coordinator de las organizaciones indígenas de la cuenca amazonica (COICA)	400 indigenous peoples (in 9 countries of the Amazons)	Quito, Ecuador
Tomas Alarcón (m)	Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los pueblos originarios Andinos (CAPAJ)	Aymara	Tacna, Peru
Les Malezer (m)	Foundation for Aboriginal and Islander Research Action (FAIRA)	Aboriginal	Woolloongabba, Australia
Bineet Mundu (m)	Tebtebba Foundation - Indigenous peoples sharing, study and action - Indigenous peoples global research and education network.	Adivasi	India
Tracey Whare (f)	International Indian Treaty Council/Aotearoa Indigenous Rights Trust (AIR Trust)	Maori	Masterton, New Zealand
Rhoda Rivera (f)	Cordillera Peoples Alliance	Igorot	Baguio City, Philippines
Luingam Luithui (m)	Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP)/Nepal Federation of Nationalities	Asian indigenous peoples	Chiang Mai, Thailand

Name of representative	Organization	Indigenous population represented	City/State
Michael Todishev (m)	Russian Association of Indigenous Peoples of the North (RAIPON)	Indigenous peoples of the North, Siberia and Far East	Moscow, Russian Federation
Remzi Il'yasov (m)	Mejlis of Crimean Tatar people	Crimean Tatars	Crimea, Ukraine

### B. Geographical and gender distribution of the beneficiaries

	Total	Female	Male
Africa	3	1	2
America	3	0	3
Asia-Pacific	5	2	3
Europe-Arctic	2	0	2
Grand total	13	4	9

### C. Distribution of beneficiaries by age group



**Annex VI**

**CONTINGENCY LIST OF BENEFICIARIES TO ATTEND THE TENTH SESSION OF  
THE WORKING GROUP ON THE DRAFT UNITED NATIONS DECLARATION  
OF THE RIGHTS OF INDIGENOUS PEOPLES  
(Geneva, 13-24 September 2004)**

<b>Name of representative</b>	<b>Organization</b>	<b>Indigenous population represented</b>	<b>City/State</b>
Mohamed Ikarbane (m)	Tamaynut/ANCAP	Amazigh	Rabat, Morocco
Estebancio Castro Diaz (m)	Indian Treaty Council and Kuna Movement	Kuna	San Francisco, United States of America
Kripa Ram Rai/Kirati (m)	Nepal Indigenous Peoples Development and Information Service Centre (NIPDISC) Tradionaly Kirati Peoples Alliance	Kirati	Kathmandu, Nepal
Nadejda Petchenina (f)	Association of the Shor People	Shor	Kemerovo, Russian Federation

-----